

Le CPE dans le service vie scolaire

1- Les outils du service :

En premier lieu, il convient de savoir rapidement repérer l'action du service dans les outils de pilotage de l'établissement (projet d'établissement et contrat d'objectifs). S'approprier le règlement intérieur et le fonctionnement des instances représentent également des incontournables à la prise de fonction. De plus, les CPE sont amenés à construire ou actualiser des documents favorisant le pilotage et l'évaluation du service vie scolaire de leur établissement. A ce titre, sont mentionnés ci-après des outils à consulter en début d'année pour s'approprier la culture du service dans lequel vous allez exercer la fonction de CPE.

- Le **projet de service vie scolaire** qui précise le fonctionnement du service, les protocoles mis en œuvre dans le cadre de la surveillance ou de la sécurité des élèves par exemple.
- Le **livret d'accueil des AED** qui définit les postes de travail et les spécificités liées à l'établissement.
- Le **tableau de bord** du service qui matérialise les indicateurs clefs pour évaluer l'action de la vie scolaire : absentéisme, faits de violence, actions de prévention, mesures de responsabilisation, punitions et sanctions, procédures disciplinaires etc.
- Le **rapport d'activités** qui présente les indicateurs du tableau de bord et les actions portées par l'équipe de vie scolaire dans le volet éducatif du projet d'établissement.
- Le **projet d'internat** (le cas échéant) et notamment les articulations avec les instances et le projet d'établissement

2- Ressources :

- Site ministériel consacré à la vie lycéenne (fonctionnement des instances, guide de l'élève lycéen) www.education.gouv.fr/vie-lyceenne
- *Guide la démocratie scolaire*, accessible en téléchargement depuis le site de l'IH2EF <https://www.ih2ef.gouv.fr/guide-pour-la-democratie-scolaire>
- Site climat scolaire du réseau Canopé : https://www.reseau-canope.fr/notice/climat-scolaire_6712.html
- Plateforme nationale *Non au Harcèlement*, accessible depuis le site du MENJS <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>
- Présentation de l'Ecole promotrice de la santé (présentation de la démarche, Vademecum) : <https://eduscol.education.fr/2063/je-souhaite-m-engager-dans-la-demarche-ecole-promotrice-de-sante>
- Site académique *éducation et vie scolaire*, accessible depuis le portail pédagogique de l'Académie de Nantes <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-vie-scolaire/>
- Site académique *égalité entre les filles et les garçons*, accessible depuis le portail pédagogique de l'Académie de Nantes www.pedagogie.ac-nantes/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons

SIGLES utilisés dans cette fiche : AED- BOEN- CPE- IH2EF- MENJS

VF